

# TOUQUES INFOS



02 • 03  
ÉDITO DU MAIRE • ÉTAT CIVIL

04 • 07  
CÔTÉ ACTUS  
DES ACTUALITÉS POUR NOS ADMINISTRÉS

08 • 09  
CÔTÉ CHIFFRES  
NOS CHIFFRES CLÉS EN 2022

10 • 11  
CÔTÉ BRÈVES  
LES BRÈVES MUNICIPALES

12 • 16  
CÔTÉ ANIMATIONS  
NOS DERNIÈRES ANIMATIONS DE L'AUTOMNE

16  
CÔTÉ RENDEZ-VOUS  
LA PROGRAMMATION POUR LA SAISON HIVER

18  
CÔTÉ TRAVAUX  
NOS DERNIÈRES RÉALISATIONS

19  
CÔTÉ POLITIQUE  
TRIBUNES POLITIQUES

20  
CÔTÉ RECENSEMENT





N° 133 | Janvier 2023  
PUBLICATION |  
Maire, Colette NOUVEL-ROUSSELOT  
RÉDACTION | Mairie de Touques  
RÉALISATION | Service Communication  
IMPRESSION | Imprimerie Marie  
TIRAGE | 3000 exemplaires

Pour toutes demandes d'informations,  
de réservations de salles communales,  
vous pouvez vous adresser à  
l'accueil de la mairie du Lundi au  
Vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h,  
02 31 88 00 07.

## ÉTAT CIVIL



### Mariages

GAUCHET Cédric et MEKAHLI Zahra 08/10  
GOECHON Richard et KHAIA Saadia 15/10  
BASCHET Laurent et BACH Kim 10/12



### Naissances

BUDE Oscar 12/11  
COGNARD William 11/11  
MAURISSE Juna 04/11  
MONTANT Gabin 17/11  
MONTANT Paul 17/11



### Décès

ALLEAUME Jacqueline épouse GODET 30/11  
JACOB ROBIN Robert 10/10  
LEBIHAN Guillaume 20/11  
MALINGRE Myriam épouse PIERRU 07/10  
LECHEVALLIER Odette épouse GERMAIN 01/12

## Bien Chers Tous,

Avec les frimas actuels que nous connaissons, nous vivons véritablement le retour de la saison hivernale. Les vacances scolaires de nos enfants ont bien commencé puisque même en Normandie, ils ont pu profiter d'un manteau neigeux.



En préparant budgétairement l'année 2023, les économies d'énergie font partie des véritables sujets que nous devons traiter pour que les comptes de notre Commune continuent à nous être favorables.

En effet, nous avons pu encore décider qu'en 2023, au niveau de Touques, nous ne pratiquerions aucune hausse d'impôts, conscients des difficultés que chacun et chacune d'entre nous vit au quotidien, avec les effets négatifs de l'inflation.

Malgré cela, en 2023, nous poursuivrons nos investissements pour le bien être de notre Commune que ce soit au niveau du Grenier à Sel, de la Maison de la Commune ou du démarrage de quelques travaux d'aménagement aux Valasses, pour que ce parc devienne un parc de détente pour nos familles Touquaises.

Les économies d'énergie seront aussi au rendez-vous et nous demanderons à tous des petits efforts dans le quotidien. Il est, par exemple, insensé de dépenser de l'argent pour chauffer l'école pendant les vacances scolaires. En revanche, nous avons préféré maintenir nos illuminations de Noël, d'une part, car ils sont déjà tous équipés de leds et que d'autre part, les supprimer serait une mesure punitive pour tous et spécialement pour les enfants, avec malheureusement de trop faibles économies d'énergie à la clef. Nous n'avons d'ailleurs pas encore pris de décision sur le fait de couper l'éclairage public de la Ville une grande partie de la nuit, car, malheureusement, cette option pourrait engendrer un climat d'insécurité dans certains quartiers de la Ville et pénaliser nos nombreux administrés travaillant avec des horaires décalés. Avec moi, ainsi que vous en êtes conscients, je ne prendrai que des mesures « raisonnables » pour tous nos habitants.

En ce début d'année, je m'associe à l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année à venir

**Colette NOUVEL-ROUSSELOT**  
Maire de Touques

**Le lundi 9 janvier 2023 à 18h à la Salle des Fêtes,  
je recevrai toutes les Touquaises et tous les Touquais qui le  
souhaitent afin que nous puissions fêter ensemble la nouvelle année.**

# LES ACTUALITÉS POUR

## LA LISTE DES AIDES ÉNERGÉTIQUES



Dans le contexte actuel d'une forte hausse du coût de l'énergie, voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en novembre 2022) :

### MaPrimeRénov' :

Elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

### MaPrimeRénov' Sérénité :

Cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : [https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos\\_po](https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po)

### L'Éco prêt à taux zéro :

Cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

### Le Coup de pouce économies d'énergies :

Il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>

### Le chèque énergie :

C'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

# NOS ADMINISTRÉS



## L'aide des entreprises de fourniture d'énergie :

Les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

## La TVA à 5,5% :

Pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

## La réduction d'impôt "Denormandie" :

Elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

## L'exonération de la taxe foncière :

Il est possible que des communes ou des départements permettent à certains ménages de bénéficier d'une exonération de la taxe foncière de manière temporaire.

## Le crédit consommation :

En cas de besoin d'une somme d'argent supplémentaire pour rénover leur logement, les particuliers peuvent bénéficier d'un prêt spécifique pour ce type de travaux auprès d'établissements de crédits.

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur les aides de rénovation énergétique pour votre logement, rendez vous sur le site : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr).

# LES ACTUALITÉS POUR



## RECENSEMENT DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023

Ce recensement aura lieu à Touques, du 19 Janvier au 18 Février 2023.

Des agents recenseurs, munis de leur carte officielle tricolore, se présenteront à votre domicile et vous proposeront de compléter le questionnaire en ligne ou sur papier.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement est un acte citoyen obligatoire qui permet à notre commune

d'envisager l'avenir. Merci de faciliter leur travail en identifiant clairement votre boîte aux lettres et en leur réservant un accueil cordial.

## VOS AGENTS RECENSEURS



Audrey  
GUY



Catherine  
LAUSSY



Marie-Christine  
DEROCHE-REHEL



Maryse  
LAQUA



Sylvie  
PETIT



Rémi  
ANGOT



Dominique  
BARDYN



Chantal  
GUY



Vincent  
BÉCASSE



Brigitte  
GOUEDARD



Laurence  
LEFRANC



Roland  
PRADIER

# NOS ADMINISTRÉS

## L'ASSOCIATION DU PLANNING FAMILIAL

L'Association du Planning Familial est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information sur la vie relationnelle, affective et sexuelle dans le cadre de son agrément en tant qu'établissement sur la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS). Les Conseillères conjugales et familiales de l'Association sont dans une approche d'écoute active.

L'association est aussi engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes depuis sa création. Leur mouvement a développé au niveau national, international et local, des programmes d'interventions qui concernent les différents niveaux de prévention des violences, la formation de professionnels sur ce thème mais surtout l'accueil, l'écoute et l'accompagnement inconditionnels, sans discriminations, des personnes victimes.

« L'approche spécifique du phénomène de violences donne aux personnes que nous rencontrons, des clés de lecture sur ces phénomènes pour tenter de retrouver la capacité d'agir pour elles et retrouver l'estime de soi et l'énergie pour sortir des violences », explique Marie SAVARY, Conseillère conjugale du Planning Familial.

Ces espaces de paroles sécurisés offrant la possibilité de verbaliser le vécu des violences, d'en comprendre les mécanismes et d'engager un processus de changement.

Dans ce cadre, l'Association propose une

permanence mensuelle à Touques en partenariat avec la Municipalité.

Les entretiens réalisés concernent la plupart du temps les violences mais tout autre sujet concernant la vie relationnelle affective et sexuelle peut faire partie des demandes.

En 2022, nous avons réalisé 6 permanences et accompagné 10 femmes et un couple dans le cadre d'une demande de conseil conjugal.

Nous continuerons notre action en 2023 et toute personne peut en bénéficier et prendre rendez-vous pour nous rencontrer.

**Le Planning Familial vous propose:**

Une permanence d'accueil par une conseillère conjugale au CCAS.

**Pour parler:**

- D'une situation de couple ou d'une relation affective qui vous questionne.
- Des violences que vous vivez ou avez vécues : violences dans le couple, violences sexuelles
- Ou simplement Poser des questions la sexualité, la contraception, la santé sexuelle...

Prendre un temps pour soi, pour avoir un moment d'écoute, un espace pour parler de sa situation, ou de celle d'un.e proche

Appelez pour prendre RDV au 02.31.82.20.50

Gratuit et anonyme

# NOS CHIFFRES CLÉS EN 2022

## LES DEMANDES AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

La Mairie s'occupe de l'accueil et de la communication directe auprès de ses administrés. Elle répond à l'ensemble des demandes de renseignements portant sur la commune.

En 2022, 5 306 demandes ont été traitées, réparties de la manière suivante :

- 3 505 appels téléphoniques,
- 1 801 visites physiques à la Mairie.

## LE SERVICE ETAT CIVIL

- 43 actes et transcriptions de décès
- 13 mariages
- 6 PACS
- 29 naissances enregistrées
- 37 recensements de jeunes de 16 ans pour la journée du Citoyen
- Une cinquantaine de nouveaux électeurs inscrits sur nos listes dont une vingtaine de jeunes de 18 ans inscrits d'office

## LES FRÉQUENTATIONS DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Le nombre de visiteurs enregistrés sur l'année 2022 est de 8 452.

Le nombre de prêts (livres, dvd, jeux, magazines, ordinateurs...) s'élève à 13 701.



## NOS ANIMATIONS

- 11 Expositions
- 9 Apéros jazz
- 11 Brocantes
- 8 Soirées théâtre
- 1 Fête de la pomme
- 10 Conférences
- 1 Guinguette
- 1 Soirée country
- 1 Fête de la musique
- 1 Après-midi Halloween
- 7 Toqués du volant
- 1 Fête médiévale
- 2 Touques n'roll
- 2 Vide-greniers organisés par le Comité de Jumelage

## LES INTERVENTIONS LIÉES AUX FRELONS SUR NOTRE COMMUNE

14 nids de frelons ont été détruits en 2022 contre 22 en 2021.

## LES INSTRUCTIONS DU SERVICE URBANISME

- 85 déclarations préalables de travaux
- 16 permis de construire
- 3 permis de démolir
- 13 autorisations préalables pour des enseignes
- 3 autorisations de travaux
- 132 certificats d'urbanisme
- 85 déclarations d'intention d'aliéner
- 148 arrêtés de voirie



## LES ACTIONS DE NOTRE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Les actions au profit de nos Aînés :

- 340 ballotins de chocolat distribués à Pâques
- 340 muguets distribués pour le 1er Mai
- 165 participants pour le voyage de Giverny et la visite d'un jardin animalier « Biotropica » au mois de Septembre
- 267 colis simples et 127 colis couples distribués pour Noël
- 200 inscrits au repas des Aînés qui aura lieu au Chaudron Magik le 15 janvier 2023
- Une conférence et des ateliers mémoire financés par la Commune
- 8 séances d'ateliers pratiques sur le Numérique

### Le chiffres clés du service emploi :

- 10 filleuls accompagnés dans le cadre du parrainage emploi dont 2 ont trouvé un emploi
- 21 personnes accompagnées dans le cadre du RSA

### Les aides diverses :

- 25 aides au sport d'un montant de 75 euros ont été versées, soit 1875 euros
- 3 aides ont été versées pour l'obtention du permis de conduire
- 5 aides pour l'achat d'un vélo électrique

## LES ACTIVITÉS DU CLUB CHOUETTE ET DU PÉRISCOLAIRE

### Pendant les vacances scolaires :

- Une moyenne de 50 enfants a été accueillie sur chaque période de vacances
- 121 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs
- 18 animateurs ont travaillé pour le Club
- 4 thèmes travaillés
- 18 sorties
- 4 mini camps
- 8 intervenants sportifs
- 3 intervenants culturels
- 1 intervenant jeux
- 1 projet radio
- 2 projets artistiques
- 3 spectacles (théâtre, danse et magie),
- 1 défilé d'Halloween
- 2 actions écocitoyennes

Et des multitudes d'activités diverses et variées.

### Pendant les mercredis :

- 27 enfants ont été accueillis en moyenne chaque mercredi
- 91 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs
- 5 animateurs différents ont travaillé sur l'année
- Un thème différent chaque mercredi
- 1 sortie

Et des multitudes d'activités diverses et variées.

### Sur le temps scolaire :

- 73 enfants ont été accueillis le matin
- 117 enfants ont été accueillis le soir
- 175 enfants ont été accueillis en moyenne à la cantine chaque jour
- 13 animateurs différents pour encadrer les temps périscolaires sur l'année
- 3 agents de service
- 8 intervenants extérieurs animent les 6 activités périscolaires pour tous
- 2 bénévoles pour l'aide au devoir

## LES BRÈVES

### LA REMISE DE PRIX POUR LES LAURÉATS DU CONCOURS « JARDINS ET BALCONS FLEURIS »

Le jeudi 1<sup>er</sup> Décembre 2022 a eu lieu la remise des prix aux lauréats du Concours « Jardins et Balcons Fleuris ».



Ce concours comprenait un jury, des critères d'évaluation et une déambulation dans la Ville pour attribuer et décerner les prix.

La remise des prix a eu lieu dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, dans une ambiance chaleureuse.

### UNE DISTRIBUTION DE COLIS POUR LES AÎNÉS

La distribution des colis de Noël a eu lieu le mercredi 14 Décembre toute la journée.

Les élus, les agents du CCAS et le CMJ (Conseil Municipal des jeunes) se sont mobilisés pour distribuer les colis : 268 colis simples et 127 colis doubles.



Le visage réjoui des aînés recevant leur colis fait plaisir à voir !

Et pour fêter la nouvelle année, le repas des aînés a lieu au Chaudron Magik à Oully le Vicomte le **Dimanche 15 Janvier**. 200 personnes se sont inscrites pour le repas.

### UN NOËL CHALEUREUX POUR TOUS LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ANDRÉ MALRAUX

Un goûter gourmand et la visite du Père Noël pour le bonheur de tous.



Mardi 13 Décembre, le Père Noël a fait la surprise aux enfants de venir à l'école ! Il est allé dans chaque classe pour distribuer des cadeaux et discuter avec les élèves. Puis les enfants se sont regroupés dans la salle de motricité

pour chanter des chansons qu'ils avaient apprises dans leur classe.

Tout le monde a ensuite partagé un goûter offert par l'APE, que l'école remercie pour son engagement sans faille !

Toute l'équipe remercie aussi la Mairie pour le budget alloué qui a permis au Père Noël d'apporter une trottinette, un bac à transvasement et du matériel pour la motricité mais aussi un spectacle pour les élèves de mater-

## MUNICIPALES

nelle et une séance de cinéma à Deauville pour les plus grands .

### Le spectacle de la Compagnie Arlequin

Jeudi 8 Décembre, les classes de maternelle avaient rendez-vous pour un spectacle de Noël à la Salle des Fêtes de Touques.

La Compagnie des Arlequins a raconté et présenté aux 5 classes de maternelle l'histoire d'un lutin farceur qui voulait devenir Père Noël.

Les enfants ont interagi avec les deux comédiens pour la joie de tous !



### Une séance de cinéma pour les classes élémentaires

Vendredi 16 Décembre dernier, à la veille des vacances de Noël, les enfants du CP au CM2 avaient rendez-vous au Cinéma Morny de Deauville. Les plus jeunes ont eu le plaisir de découvrir « Le Royaume des Étoiles » et les plus grands, « Maurice Le Chat ».

Les enfants sont sortis réjouis de leur séance et bavards de raconter leurs impressions.

Merci pour ce Noël réussi aux écoles et merci au Père Noël pour sa présence parmi les enfants.

## DISTRIBUTION DE LIVRES PAR L'ASSOCIATION « ENFANCE ET PARTAGE »

Lundi 12 Décembre, l'école André Malraux était heureuse d'accueillir l'association « enfance et partage » pour la remise d'un livre pour les enfants des 5 classes de maternelle et de 2 classes de CP.

Le sourire des enfants recevant leur livre faisait chaud au cœur !

Reconnue d'utilité publique, l'association « enfance et partage » lutte pour protéger, soutenir et défendre les enfants contre toutes formes de violences : physiques, psychologiques ou sexuelles.



## RENDEZ-VOUS POUR LES VŒUX

Madame Le Maire et  
son équipe Municipale vous invitent  
à leurs bons vœux le  
Lundi 9 Janvier 2023 à 18h  
à la Salle des Fêtes,  
Avenue Charles de Gaulle.

## REPORTAGE SUR « MEURTRES SUR LA

En direct de la Ville de Touques, nous avons eu la chance d'interviewer une Régisseuse, Laetitia GROMIER, salariée de la Fabrique, filiale de France TV, pour découvrir et comprendre les coulisses du tournage d'un téléfilm.

Pour la réalisation du téléfilm « Meurtres sur la Côte Fleurie », c'est une équipe d'une cinquantaine de personnes qui s'est déplacée pendant plusieurs semaines sur la Côte Fleurie.



Une scène du téléfilm a été tournée dans l'église Saint Pierre le 21 Octobre dernier et nous aurons le plaisir de reconnaître notre charmante ville de Touques lors de sa diffusion sur France TV courant 2023.

Nous avons souhaité partager l'expérience inédite d'un tournage et l'interview de Laetitia Gromier, Régisseuse Général, qui a répondu à nos questions sur la réalisation et la production d'un téléfilm.

Laetitia, c'est quoi la toute première étape avant de tourner un film ou une série ?



« Pas de film sans scénario ! », nous précise Laetitia. C'est donc la toute première étape à respecter.

Une société de productions mandate des auteurs pour l'écriture d'un scénario puis le propose à France Télévisions qui décide d'en acheter les droits de diffusion.

Dans le cadre de « Meurtres sur la Côte Fleurie », celui-ci a été proposé par Thelma Films et Mon Voisin Productions. Il est coproduit également avec France TV La Fabrique.

L'équipe de tournage reçoit le scénario environ deux mois avant le début du tournage.

## LE TOURNAGE D'UN FILM CÔTE FLEURIE »

Après lecture de celui-ci, pour bien s'imprégner de l'histoire et des ambiances à créer, il est temps de partir à la recherche des décors les plus propices à la réalisation du téléfilm. C'est la phase des repérages où le repéreur va en quête pour trouver puis proposer au réalisateur les endroits décrits dans le scénario.

Le temps est compté puisque pour réaliser un téléfilm de 90 minutes, cette phase préparatoire va durer environ 8 semaines.

### Comment s'organise cette recherche essentielle à la bonne préparation du tournage ?

Pour chaque décor, le repéreur fait plusieurs propositions, sur photos, aux producteurs, réalisateur, assistant mise en scène, chef décorateur, chef opérateur des lumières, et de l'incontournable régisseur. Cette équipe sillonnera par la suite de nombreuses destinations pour valider LE lieu idéal pour chaque décor afin de respecter au mieux le scénario et en imaginant déjà le montage final du téléfilm. Les avantages et contraintes techniques, artistiques et logistiques rentrent en compte dans le choix final du réalisateur.

Les endroits à trouver sont variés, parfois insolites et correspondants à l'ambiance à créer : un bâtiment public, comme l'église Saint Pierre lors du tournage du 21 Octobre dernier, une maison privée, un restaurant, un hôtel, une plage... ou même un décor reconstitué.

France TV a récemment utilisé un ancien centre de tri postal pour le réaménager en décor « commissariat » !

Pendant les semaines avant le tournage, 3 métiers s'organisent activement en vue de le préparer :

- Le repéreur pour « repérer » les lieux indispensables qui vont permettre de créer le décor, l'ambiance et les scènes évoquées dans le scénario.
- Le régisseur pour contacter les propriétaires des lieux et obtenir les autorisations, organiser les conditions pratiques du tournage, les déviations, les rues ou les bâtiments à réserver expressément pour le tournage...
- L'équipe décoration, qui va commencer à rassembler du mobilier et des accessoires liés aux décors et aux personnages, construire grâce aux menuisiers des décors éphémères, mettre en peinture, etc.
- Le réalisateur et le directeur artistique pour réaliser le casting des comédiens.

### Une fois les lieux choisis, que se passe-t-il ?

Les dates de tournage peuvent être lancées et organisées !

Le tournage ne suit pas la chronologie du scénario car la réalisation du film se fait par séquence qui regroupe toutes les scènes d'un même décor ou d'une même ambiance (jour, nuit, météo...).

Il faut savoir qu'une journée de tournage est l'équivalent de 3 à 5 minutes du téléfilm !



Un téléfilm de 90 minutes nécessite donc une vingtaine de journées de tournage.

### Etes-vous nombreux sur un tournage ?

Le tournage d'un téléfilm comme « Meurtres sur la Côte fleurie » a nécessité la présence d'une cinquantaine de personnes.



### Quels sont les métiers présents pour le tournage ?

Une équipe de tournage doit être complète, elle comprend :

- Les métiers de la production (directeur exécutif et artistique, direction de production et son assistante)
- Les métiers de la mise en scène (les réalisateurs, les assistants mise en scène, ainsi que toute l'organisation artistique)
- La régie avec l'installation des espaces HMC (Habillage, Maquillage et Coiffure) et figuration, du blocage de la circulation, et de toute l'organisation logistique
- Une cantine qui suit les équipes pour les repas,
- Une équipe de décoration avec l'accessoiriste chargé de trouver en amont tous les objets nécessaires à la mise en scène (des lunettes, une montre, une fausse plaque de voiture, des armes de policiers...), le mobilier pour les décors...



- Une équipe « images » avec des cadres et des assistants caméras (une à deux caméras pour chaque tournage),
- Une équipe « machinerie » chargée de sécuriser les lieux du tournage et de réaliser toutes les installations et accroches des caméras
- Une équipe « sons », l'enregistrement des dialogues et des fonds sonores du lieu
- Une équipe d'électriciens jouant sur la lumière avec les projecteurs,
- Un groupe électrogène afin de conserver une autonomie de tournage en cas de problème électrique,
- La Scripte présente au côté du réalisateur et chargée de noter tous les raccords à faire.

Le Scripte est vérifié à la lettre et est retouché si nécessaire pour respecter la continuité de l'histoire.

### Un tournage attire beaucoup de personnes. Comment les foules sont-elles gérées ?

Les badauds sont gérés au fur et à mesure des scènes par l'ensemble des personnes travaillant sur le tournage.

« On leur demande principalement de se décaler si toutefois ils se retrouvent face à la caméra », précise Laetitia.

Mais regarder un tournage n'est pas interdit et peut même se révéler être une véritable attraction !

### Et après le tournage, que se passe-t-il ?

On entre dans la phase appelée post-production.

En studio, les choses deviennent plus techniques avec le Chef Monteur...

Les images filmées et le son enregistré sont envoyés dans un laboratoire pour être traités et pour réaliser un premier montage. S'ensuivent de nombreuses étapes : le bruitage, la postsynchronisation des voix, le doublage, les effets spéciaux, le mixage et l'étalonnage permettant l'ajustement des contrastes et des couleurs sur le montage final.

Il reste à travailler la lumière et sur le générique de début et fin du téléfilm et d'ajouter les musiques.



### Combien de comédiens étaient présents pour le tournage de la séquence à Touques ?

5 comédiens et quelques figurants policiers. Certains étaient de vrais policiers, et d'autres ne l'étaient pas.

Les comédiens présents étaient : Nicolas GOB, Flore BONAVENTURA, Samy SEGHIR, Arthur CHOISNET et Joël LEFRANCOIS



### Quelles sont les qualités requises pour s'épanouir dans votre métier ?

C'est un univers où il est important d'être passionné par ce que l'on fait !

Les équipes sont absentes de leur domicile pendant plusieurs semaines et le rythme est intense. Il faut être résistant et savoir s'adapter à toutes les situations imprévisibles.

### Comment peut-on devenir figurant ?

Les figurants sont parfois repérés sur les lieux du tournage et sont transmis au chef de file.



Ils sont payés environ 90 euros pour une journée selon les projets.

Il existe aussi ce qu'on appelle la silhouette. C'est un figurant qui fait des gestes plus précis dans la scène et se trouve plus près de la caméra. Parfois, il a même quelques mots à dire...

Pour devenir figurant lorsqu'on est mineur, un dossier doit être soumis à la DASS au préalable pour la protection des enfants.

Et des horaires stricts sont aménagés lorsqu'un enfant est figurant.

Un petit garçon de 7 ans ne sera pas présent plus de 4 heures par jour de tournage.

### Pouvez-vous nous raconter une anecdote lors d'un tournage ?

Quelques anecdotes :

Des comédiens qui n'ont pas le permis et qui doivent faire des cascades en voiture... ou un décor tellement réel que les voisins pensent qu'un commissariat s'est ouvert à côté de chez eux...

Ou encore, un camion rempli de costumes qui prend feu...



# NOS DERNIÈRES ANIMATIONS DE L'AUTOMNE

## LA FÊTE D'HALLOWEEN

Une animation Halloween a eu lieu le 31 Octobre dernier pour le contentement des plus jeunes ! Stands de maquillage, distribution de barbes à papa et spectacle « Le miracle d'Halloween » avec Jessica !



## L'EXPOSITION

« Voyage extraordinaire au pays des Orchidées - Seconde édition » initiée par l'Association Touques en Fête a rassemblé des producteurs d'orchidées venus des Hauts de France et de la Belgique pour présenter de multiples variétés d'orchidées.



## L'EXPOSITION

« Noël à la Galerie » du 18 Novembre au 31 Décembre 2022, dans la Galerie des Créateurs, Place Saint Pierre, a offert une ambiance chaleureuse, une sélection de pièces uniques ou de séries limitées authentiques.



## NOS SOIRÉES THÉÂTRE

ont commencé depuis le mois de Septembre jusqu'à l'été prochain, et ont lieu tous les 4<sup>ème</sup> vendredis du mois, à 20h30, à la Salle des Fêtes de Touques.



## NOTRE CYCLE DE CONFÉRENCES

s'est poursuivi, sous le patronage de Vladimir Fédorovski, avec les interventions de Jean-Marc de la Sablière et d'Éric Branca, en Novembre et Décembre dernier.



## NOTRE MARCHÉ DE NOËL

a eu lieu les 17 et 18 Décembre dernier pour le plaisir des petits et des grands !



# NOS PROCHAINS RENDEZ VOUS

## JANVIER 2023

- **Lundi 2, 18h - 20h**  
**CONFÉRENCE** de Vladimir Fédorovski  
« Magie de la Musique Tsigane »  
accompagné du Trio Kabak  
Eglise Saint-Pierre · Entrée libre
- **Vendredi 20, 18h - 20h**  
**CONFÉRENCE** d'Arnaud Benedetti  
« La politique en crise ? »  
sous le patronage de Vladimir Fédorovski  
Salle des Fêtes · Entrée libre
- **Vendredi 27, 20h30 - 22h30**  
**THÉÂTRE** « Bébé à bord »  
Salle des Fêtes · Tarif : 5€ · Réduit : 2<sup>€50</sup>
- **Dimanche 29, 9h - 13h**  
**LES TOQUÉS DU VOLANT**  
Place Lemercier · Entrée libre

## FÉVRIER

- **Vendredi 9, 18h - 20h**  
**CONFÉRENCE** de Michel Gurfinkiel  
« La Géopolitique du nouveau Monde »  
sous le patronage de Vladimir Fédorovski  
Salle des Fêtes · Entrée libre
- **Dimanche 19, 8h - 18h**  
**BROCANTE MENSUELLE**  
Place Lemercier · Accès libre
- **Vendredi 24, 20h30 - 22h30**  
**THÉÂTRE** « Mariage Blanc ! Pas Toujours  
Un Bon Plan... »  
Salle des Fêtes · Tarif : 5€ · Réduit : 2<sup>€50</sup>
- **Dimanche 26, 9h - 13h**  
**LES TOQUÉS DU VOLANT**  
Place Lemercier · Entrée libre

## MARS 2023

- **Du 3 Mars au 23 Avril**  
**EXPOSITION** à la Galerie des Créateurs  
« Nuances Pastel »  
**Vernissage Samedi 4 Mars, 18h**  
Galerie des Créateurs - Quartier des Arts ·  
Accès libre
- **Vendredi 24, 20h30 - 22h30**  
**THÉÂTRE** « Jurer c'est pêcher »  
Salle des Fêtes · Tarif : 5€ · Réduit : 2<sup>€50</sup>
- **Dimanche 26, 9h - 13h**  
**LES TOQUÉS DU VOLANT**  
Place Lemercier · Entrée libre
- **Du 30 Mars au 2 Avril**  
**EXPOSITION**  
« Passionnément Métiers d'Art »  
Eglise Saint-Pierre · Accès libre

## LE GRAND VIDE GRENIERS

**Le grand vide greniers  
est de retour  
le Dimanche 23 Avril 2023,  
dans le Bourg de Touques,  
de 8h à 18h.**

# LES BRÈVES TRAVAUX

## LES TRAVAUX DU PONTON DE LA TOUQUES

Dans le but de développer les activités autour du fleuve « la Touques » qui a donné son nom à notre Commune, les élus ont souhaité installer un ponton qui permettra aux pratiquants du paddle et aux pêcheurs à la ligne d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions. Il a été installé le long de la promenade des Touquais derrière le Bowling.

Le ponton est réservé à des usages respectueux de la nature et qui n'apportent pas de nuisances.

Les activités nautiques motorisées seront interdites pour préserver la tranquillité du lieu. Il est limité à 18 personnes pour des raisons de sécurité et n'est pas accessible à marée basse. Un panneau d'informations sera prochainement installé.

Nous attendons les beaux jours pour l'inaugurer ensemble.



## LES AMÉNAGEMENTS DU JARDIN DU PRESBYTÈRE

L'arrivée d'Irina, sculpteur, dans le Quartier des Arts, a augmenté la fréquentation du lieu. La circulation sur anciennes dalles composant les chemins n'était pas aisée.

Il a été décidé de refaire en pavés ces chemins de circulation, de les élargir et de corriger les pentes pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite. L'ensemble a été fait dans le style du quartier puisque les pavés utilisés sont les mêmes que ceux du parvis de l'église Saint Pierre.

L'ensemble a été remarquablement agencé par deux entreprises spécialisées de la région et les visiteurs peuvent apprécier le confort de ce nouvel aménagement.



## MOT DE LA MAJORITÉ



**Sylvie FALAISE,**  
**Conseillère Municipale**  
**déléguée en charge**  
**du Cimetière**

Chères Touquaises, chers Touquais,

En 2020, Mme le Maire m'a sollicitée pour rejoindre sa liste « Vivre Touques Ensemble », j'ai décidé de tenter l'aventure et d'intégrer son équipe.

Même si mes obligations professionnelles me prennent beaucoup de temps, la délégation qui m'a été confiée me tient à cœur, le cimetière est un lieu que tous les Touquais fréquentent et il est important d'y apporter une attention particulière.

Début 2022, des travaux d'aménagement de la partie basse du cimetière ont été réalisés et les habitués des lieux ont pu profiter de belles allées rénovées. En 2023, nous continuerons nos investissements en installant un nouveau colombarium, en essayant de créer des points d'eau supplémentaires et en disposant des bancs pour permettre aux familles de se recueillir sereinement.

Consciente que cette délégation est importante pour tous les Touquais, je suis ravie d'être le lien entre les administrés et la Commune, je vous souhaite à tous une très bonne Année 2023.

## MOT DE LA MINORITÉ



Chers Touquais,  
Chers Amis,

En ce début d'année 2023, cela fait déjà plus de 24 mois que le nouveau Conseil Municipal a été installé. Beaucoup d'épreuves ont dû être surpassées pendant ces quelques mois, que ce soit sur le plan local, national et même international. Sur le plan local, quelques changements ont eu lieu au sein de la minorité comme de la majorité. Nous respectons bien évidemment ces choix, car c'est ça la démocratie !

De plus, la minorité s'est impliquée dans un grand nombre de commissions du Conseil Municipal de notre commune pour que vive, encore une fois la démocratie et que le rôle de porte-parole que vous nous avez confié en 2020 porte ses fruits et nous le croyons, cela est un franc succès !

Comme le disait Abraham Lincoln : « L'engagement est ce qui transforme une promesse en réalité ! ». Ce que nous vous avons promis, soit d'avoir à cœur de participer activement aux débats et d'être source de propositions constructives, nous le faisons et nous continuerons !

En ce qui concerne le plan national et international, ces dernières années ont connu de multiples rebondissements inattendus ! Crise sanitaire, inflation, le retour de la guerre sur le sol européen.

Tout cela se répercute sur notre vie à tous et nous tenons à remercier, à juste titre, les associations d'aide comme A Touqu'Cœur, l'APE et tant d'autres associations qui fournissent beaucoup de denrées pour toutes les personnes qui sont dans le besoin !

En ces temps difficiles, restons tout de même positifs ! La lueur d'espoir qui doit se démarquer, c'est la solidarité ! Restons soudés et, pour cette nouvelle année 2023, unissons-nous pour que notre Ville rayonne et pour que chaque Touquais ne se sente pas oublié !

Aussi, la minorité souhaite à tous les Touquais, une belle année 2023 et de bons vœux de réussite !

Sincères engagements.

# Recensement de la population 2023



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.


## C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du **19 janvier 2023**.

## C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !